

Module NI01

LES BONNES PRATIQUES DU NETTOYAGE SUR SITE INDUSTRIEL

Les fondamentaux pour une bonne productivité

OBJECTIFS

- Présentation des technologies utilisées
- Connaître :
 - Les risques liés au métier et à l'environnement
 - La signalétique et les dispositifs de sécurité
- Découvrir les méthodes de travail efficaces
- Maîtriser les gestes et postures pour diminuer la pénibilité
- Apprendre les règles de sécurité inhérentes aux opérations de pompage et curage pour assurer sa sécurité et celle des autres intervenants
- Prendre conscience de l'intérêt des protections individuelles et collectives
- Conduite à tenir en cas d'accident généré par l'utilisation de l'eau sous pression

PUBLIC CONCERNE

- Opérateur et/ou toute personne connaissant les opérations de pompage et de haute pression dans le domaine du nettoyage industriel ayant besoin d'une remise à niveau

PRE-REQUIS

- Savoir compter, lire et écrire en français

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| 1. Présentation du métier et des matériels de Nettoyage Industriel | 9. Les caractéristiques physico-chimiques des produits |
| 2. Descriptif d'un combiné hydrocureur aspirateur industriel | 10. Pourquoi des matériels raccordables à une ATEX ? |
| 3. Définition et classification des pressions | 11. Risques et moyens de prévention en pompage sur site industriel |
| 4. L'eau sous pression | 12. Les mauvaises pratiques |
| 5. Risques et moyens de prévention HP | 13. Domaine d'utilisation et entretien des matériels ATEX |
| 6. Le vide | 14. Analyse des accidents |
| 7. Les pompes à vide à anneau liquide | |
| 8. Le circuit de pompage d'un combiné ADR | |

DUREE : 14 heures (2 x 7 heures ou 1 x 7 heures et 2 x 3.5 heures – à convenir)

LIEU : Centre de formation Gustave Rivard - Zi le Grand Clos – 49640 Daumeray

TARIF 2022 : 1 145 € HT par personne

Les déjeuners d'échanges sont inclus dans les frais d'inscription (sauf ½ journée)

Renseignements et inscriptions :

Tel : +33 2 41 33 68 68

www.formation-rivard.fr
centre.formation@rivard.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Nous dispensons des formations complètes, dans les métiers :

- De l'assainissement collectif et individuel
- Des travaux à l'eau sous pression
- Du nettoyage industriel
- Des travaux d'enfouissement des réseaux



Les modules et cursus sont réalisés en considérant :

- Le rôle des intervenants
- Les matériels mis en œuvre
- Les spécificités des sites de travail

Pour chaque formation, nous définissons les pré requis.

A l'issue de la formation, un contrôle des connaissances est effectué avec un avis émis par une équipe de spécialistes

Ces programmes comprennent :

- Une partie théorique en salle avec :
 - Des supports pédagogiques favorisant les échanges avec les stagiaires (Fichiers Powerpoint animés, séquences filmées, affichage sécurité ...)
 - Une sensibilisation à divers risques en analysant les causes d'accidents et en proposant diverses solutions pour les éviter
- Une partie pratique avec :
 - Un hall de travaux pratiques et salle de simulation permettant de mettre en évidence les différents principes des métiers (débit, pression, perte de charge, vide, ...).
 - Une plate-forme de puissance dans laquelle les stagiaires utilisent les uns après les autres les outils haute pression en présence d'un accompagnateur

Les stagiaires devront s'équiper de leurs chaussures de sécurité

MODALITES D'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription à retourner par mail : magalie.morin@rivard.fr
- En ligne : www.formation-rivard.fr pour toute information complémentaire sur notre centre de formation

Pour chaque formation, une convention est envoyée par courriel et par voie postale.

A l'issue de la formation, vous recevrez :

- L'attestation de suivi de stage et la feuille d'émargement
- Le résultat du contrôle des connaissances
- La facture

ANNULATION DES INSCRIPTIONS

- En cas d'annulation effectuée dans les 7 jours précédant le début de la formation, 40% du montant H.T. de la formation est exigible
- Rivard se réserve le droit d'annuler une session, en particulier dans le cas d'un nombre insuffisant de participant
- Toute formation débutée est due dans son intégralité

CONDITIONS DE REGLEMENT

Sauf conditions exceptionnelles, les paiements s'effectuent à 30 jours net date de facture